

La femme précaire

## La survie heureuse d'une famille monoparentale

Par Martine Vandemeulebroucke, Le Soir, 8/3/2010

**Geneviève vit seule avec ses cinq enfants et moins de 2300 euros par mois. Mais elle s'organise et préfère une vie solidaire à la violence de son « ex ».**

Chez Geneviève, la porte est toujours ouverte. Au sens propre du terme. La sonnette est cassée, les escaliers débouchent sur un appartement qui aurait bien besoin d'être rénové. « *Les châssis sont pourris* », prévient un des fils, mais la pièce est chaleureuse. Dessins d'enfants aux murs et ce curieux photomontage. Geneviève au volant d'un poids lourd. Dans la remorque, ses cinq enfants et ce texte : « Mes plus belles années ».

Plus belles années ? Geneviève vit dans une pauvreté évidente : allocation de chômage, allocations familiales pour les plus petits (neuf et sept ans), allocations d'orphelins pour les trois aînés qui ont 18, 15 et 13 ans. Au total, cela lui fait un peu moins de 2300 euros par mois. Son loyer lui coûte 750 euros.

La vie dans cette famille monoparentale est dure mais bien plus supportable, dit Geneviève, que lorsqu'elle était victime des violences de son second mari. « *Beaucoup de femmes restent avec un mari violent par peur de tomber dans une pauvreté encore plus grande. Moi, je suis désormais libre* », dit Geneviève.

### MISE À LA PORTE DE CHEZ ELLE

Il y a quelques années, elle s'est retrouvée mise à la porte de son domicile, en pleine nuit, avec ses cinq enfants, sans savoir où aller. L'aide au logement n'est pas venue du CPAS mais du curé « *alors que je ne suis jamais entrée dans son église* ». Aujourd'hui, de

son appartement, Geneviève a une vue imprenable sur la rue principale de Barvaux. Que fait-on à Barvaux en hiver ? Pas grand-chose. Il n'y a pas d'emploi dans la région. En été, les touristes affluent « *et font grimper les prix du GB* ».

Geneviève a 39 ans et est au chômage depuis 17 ans. « *Tous les ans, je suis convoquée à l'ONEM d'Arlon, explique-t-elle. Cela me coûte 30 euros le trajet pour m'entendre dire que les formations professionnelles que je suis ne sont pas orientées emploi* ». Mais en 17 ans, l'ONEM ne lui a jamais proposé qu'une offre d'emploi, comme aide-éducatrice. « *Une offre bidon* », résume-t-elle.

Les cinq enfants sont toujours scolarisés. L'école, c'est dur quand on vit dans la pauvreté, reconnaissent-ils. Maïté évoque les remarques des profs sur les cinq ou dix euros que sa mère n'a toujours pas versés pour les livres, les activités. Les vêtements qu'on porte et qui sont toujours les mêmes. « *J'achète un pantalon par an pour chaque enfant. Pour leur anniversaire* », explique Geneviève. « *Et tant pis si l'anniversaire tombe à la fin du mois* », glisse Maïté. Geneviève et ses enfants ont de l'humour à revendre et une sérénité à toute épreuve.

On sent une famille solidaire comme l'est tout le réseau social de Geneviève. Avec d'autres amis et familles, on s'organise. Ceux qui reçoivent leurs allocations ou salaires à la fin du mois aident ceux qui les reçoivent au début du mois suivant. On se partage les colis alimentaires de St-Vincent-de-Paul « *sauf le pain quasi vert, immangeable* ». Tout est une question d'organisation rigoureuse du budget. Les cartes TEC à payer, les chaussures, les soins médicaux. « *Avant l'arrivée de la maison médicale, on ne pouvait tomber qu'une fois par mois malade* ». Chaque enfant n'a qu'une seule paire de chaussures qu'on garde

jusqu'au bout. Et tant pis si l'école organise une promenade dans les Fagnes et exige de bonnes chaussures.  
*« Il n'ira pas, c'est tout. »*

### **LES DIFFICULTÉS ALIMENTAIRES**

*« La nourriture, c'est le principal problème. Avant, j'avais quelques réserves alimentaires. Je suis tombée malade, je suis passée à la caisse de la Mutuelle. Il a fallu un mois avant que les allocations n'arrivent. Toutes mes réserves ont été épuisées. »*

Ce qui mine Geneviève, ce sont les formalités administratives. Il faut sans cesse prouver que le statut n'a pas changé, que les enfants sont toujours à sa charge. *« Si on ne remplit pas les papiers à temps, les allocations peuvent être suspendues. Il faut sans cesse refaire les mêmes démarches pour préserver ses droits. Pourquoi ? Est-ce une manière de mettre la pression ? De faire peur ? Par contre, les lois en faveur des plus démunis, comme celle sur la garantie bancaire, ne sont pas appliquées. »* Le stress de perdre ses droits et le peu qu'on a. Dans son appartement, il y a des courants d'air partout. Il faudrait faire pression sur le propriétaire mais Geneviève n'ose pas. Elle a trop besoin de ce logement.

Geneviève a vécu pas mal de moments difficiles dans sa vie. Il y a deux ans, à la suite d'une dépression, elle a senti l'urgence de reprendre son avenir en mains. Elle a suivi une formation en animation et en gestion. Elle tente aujourd'hui de passer son permis de conduire *« car une voiture est indispensable en région rurale »*. Elle a reçu pour ce faire un prêt de l'association de crédit alternatif Crédal.

Le mouvement associatif, c'est clair, est la bouée de Geneviève et de ses enfants bien plus que les organismes publics. *« J'ai un jour demandé une aide urgente au CPAS. On m'a dit qu'il fallait attendre la décision du Conseil et que cela allait durer 15 jours. Mon réseau d'amis est plus efficace. »*

*Le présent contenu de presse est reproduit avec l'autorisation de l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse [info@copiepresse.be](mailto:info@copiepresse.be)*